



éditorial

" LE BOUSVALIEN " ... ! Pourquoi ce nouveau titre alors qu'existait " Nouvelles de Bousval " ? Tout simplement parce que l'ancien titre nous semblait trop impersonnel, n'impliquant certainement pas l'idée d'une participation active des Bousvaliens à la rédaction de ce périodique. Car ce que nous voulons pour " Le Bousvalien ", c'est qu'il soit l'émanation de la population tout entière, qu'il soit écrit par et pour les habitants de Bousval.

Tout le monde le constate, nous sommes très rarement (et mal) informés de ce qui se passe dans la localité. Il arrive souvent que des décisions sont prises - qui engagent et conditionnent directement notre vie, notre avenir - et nous n'en sommes prévenus qu'au moment où il n'est pratiquement plus possible de faire valoir nos droits ... Nous voulons essayer de combler cette lacune, en vous informant impartialement de ce qui se passe d'important dans la commune : c'est ainsi que nous envisageons de publier des reportages sur la vie du village, des interviews, des enquêtes sur des sujets de l'actualité locale, les comptes rendus des réunions du Conseil communal, des annonces diverses, etc.

Qui rédigera ces informations ? VOUS ! Soit directement - si vous vous sentez des talents de journaliste - , soit par notre entremise en nous signalant les sujets que vous aimeriez voir traiter dans nos pages ! (Cependant, le Cercle Socio-Culturel étant rigoureusement apolitique, nous n'accepterons jamais d'articles partisans)

En bref, ce petit journal se veut entièrement fait par et pour les Bousvaliens. Apportez-lui votre concours, votre soutien. A vos stylos !

LE GOÛTER DES AÎNÉS

Le traditionnel Goûter des Aînés aura lieu le samedi 21 décembre à 14h30, dans les locaux bien chauffés de l'école communale.

Ambiance " Belle Epoque " assurée grâce au concours du chanteur-animateur wallon ANDRE HANCRE : deux heures de bonne humeur, de chansons et d'histoires drôles ! Tombola gratuite : très nombreux beaux lots. Des invitations seront adressées par écrit à tous les Bousvaliens et Bousvaliennes âgés de 65 ans et plus.

NOS PROJETS D'ACTIVITES POUR LA SAISON 1974/75

Nous vous présentons ci-après une série d'activités que notre équipe voudrait réaliser - ou mieux de ses possibilités - pendant la saison 1974/75.

ACTIVITES SOCIALES

Pour les enfants : comme les deux années précédentes, un CAMP DE VACANCES sera organisé au domaine de Bégipont (Noirhat) pendant la deuxième quinzaine de juillet. Ce camp est réservé aux filles et garçons âgés de 6 à 12 ans. Des monitrices et moniteurs bénévoles sont demandés dès à présent; pour renseignements et inscriptions s'adresser auprès de Brigitte Marlière, avenue des Combattants 82, 1488 Bousval.

Pour les aînés : leur goûter traditionnel aura lieu le samedi 21 décembre à 14 h 30, dans les locaux de l'école communale.

Bancs publics : nous allons essayer d'obtenir que des bancs publics soient placés en certains lieux adéquats de la localité.

Entraide S.O.S. : ceci concerne les personnes âgées, les malades, les infirmes isolés ainsi que tous ceux et celles qui voudraient leur venir en aide. Des informations détaillées sur cette organisation seront données dans une prochaine édition.

HISTOIRE LOCALE

- réédition d'écrits anciens
- visites guidées de sites archéologiques et historiques bousvaliens (des détails sur ces activités seront donnés sous peu)
- **redécouverte et diffusion écrite** des légendes locales
- **chapelles** : publication de la liste des chapelles; restauration de certaines d'entre elles par des équipes de jeunes (avis aux amateurs !)
- visites aux musées régionaux (Nivelles, Wavre)

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Sentiers :

- balisage de nouveaux itinéraires
- publication et distribution du plan des promenades
- apposition dans le centre du village d'un panneau mural reprenant le plan général des promenades
- marches de l'A.D.E.P.S. : trois journées de marche seront organisées à Bousval en 1975 (février, avril et juin)

Sources, fontaines, ruisseaux :

- aménagement de la sortie de la source St-Barthélémy
- problèmes de la pollution des eaux

Lutte contre le bruit : action en vue de l'application du règlement communal

Immondices : action de ramassage des dépôts sauvages

" Bousval fleuri " : décoration florale de la localité (des informations seront données au début du printemps)

MOYENS D'EXPRESSION

- atelier créatif pour enfants (peinture, gravure, modelage, etc.)

N.B. : un atelier créatif à l'intention des adultes pourrait être organisé, mais pour autant qu'il se trouve des amateurs et ... des moniteurs bénévoles prêts à les initier.

La liste ci-dessus n'est pas limitative : vous pouvez très franchement nous faire part de vos suggestions qui seront examinées avec attention et sympathie. Donc, n'hésitez-pas à nous écrire, ou mieux encore, venez nous faire part de vos idées en assistant à nos réunions mensuelles ! (chaque premier mardi du mois à partir de 20 h 30, local au-dessus du bureau de poste - cordiale invitation à tous).

LE COMITE 1974/75 DU CERCLE SOCIO-CULTUREL

L'Assemblée Générale a renouvelé le Conseil d'Administration du Cercle Socio-Culturel.

5/10/75

Membres de droit : M. le Bourgmestre G. Gossiaux, M. l'Echevin Verdonck, MM. les Conseillers communaux G. Devillers, R. Martin et A. Modave, et le délégué de la Province, M. Chauffoureau.

Membres élus :
Président : Paul Olbrechts, Bousval ✓
Vice-Président : Jean Lemal, Bousval
Secrétaire : Mme Van Mansart, Bousval
Trésorier : Julien Daoût, Bousval
Membres : Melle Decock (Noirhat), M. et Mme Dierickx (Le Sclage), Noël-Hubert Balzat (Le Sclage), M. Lambin (Wanroux).

Cette nouvelle équipe sera secondée par les membres sortants qui, loin de quitter le Cercle, continueront de l'épauler de leur expérience et ne sont sortants que par souci de renouvellement.

PETITES ANNONCES

Atelier créatif pour enfants

Peinture - gravure - modelage - sculpture en papier - collages divers, etc.
Apprentissage des notions de couleur et techniques d'impression, utilisation des matériaux nouveaux - Beaucoup de variétés.
Les mercredis et vendredis après-midi - Participation aux frais :
renseignements : Marianne Corbiau, rue du Wanroux, tél. 010/61.32.49

ECOLE STE-MARIE

Samedi 14 et dimanche 15 décembre, de 10 à 18h.

Brocante - Foire aux cadeaux : artisanat, tissage, objets en bois, etc.

LE BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

En mars dernier, le Collège échevinal arrêtaient une ordonnance de police interdisant l'usage des tondeuses et autres engins du même genre pendant certaines périodes des week-ends. C'est ainsi qu'on ne peut tondre sa pelouse que de 9 à 18 heures les samedis, et de 9 à 12 heures les dimanches. Cette ordonnance de police interdit aussi d'utiliser et de procéder à des essais de moteurs de véhicules sans que ceux-ci soient pourvus des silencieux prescrits.

C'était là une première tentative - encore bien timide, disons-le - pour essayer d'endiguer la marée de bruits qui déferle de plus en plus sur Bousval autrefois si tranquille.

Il y a " bruit " et " bruit " : si en règle générale le bruit que NOUS faisons personnellement nous gêne très peu, il n'en va pas de même du bruit que font les AUTRES ... Le bruit est en fait un son non désiré ou nuisible. Il existe des bruits de fond, presque continus, ceux que parfois l'on dit ne plus entendre (mais qui sont cependant dangereux pour la santé), et des bruits discontinus ou occasionnels, souvent brutaux, qui jettent l'émotion dans les quartiers, alarmant la population et rendant parfois la vie " invivable ".

C'est à cette dernière catégorie de bruits que je m'arrêterai cette fois, me réservant de traiter des autres dans un prochain numéro de ce périodique.

Tout d'abord, parlons des bruits stridents produits par les avions militaires faisant du rase-mottes au-dessus du Brabant Wallon. Certains soirs, la nuit semble être remplie de ces sales " moustiques " qui n'en finissent pas d'exécuter leurs sarabandes infernales, empêchant les honnêtes gens de goûter pleinement au repos auquel ils ont droit.

Malheureusement, contre ces bruits d'avion on ne peut agir que très difficilement au niveau communal ... (bien qu'il ne faille pas pour autant baisser les bras, sans réagir auprès des Autorités supérieures !)

Les " motards "

Par contre, il est d'autres " générateurs " de bruits importants auprès desquels l'Autorité communale se devrait d'intervenir rapidement car elle en a les moyens : je veux parler des " motards " ou motocyclistes.

Pour un nombre grandissant de Bousvaliens habitant des quartiers réputés " calmes ", la venue des week-ends est ressentie avec un réel déplaisir. En effet, les samedis et dimanches voient des escouades de motards (parfois 10, 15, 20 les uns derrière les autres) qui, dans un bruit insoutenable et à des vitesses folles, envahissent Bousval, semant la peur et la réprobation sur leur passage. La peur : on craint pour les enfants et les vieilles personnes. La réprobation : ces gens semblent ne rien respecter, passant à travers les cultures et les bois, abîmant les clôtures et les ruisseaux.

D'ordinaire, le scénario se déroule comme suit : vers 8h30, 9h, on perçoit un bruit sourd venant du bois de Sart des Dames. Ce bruit s'amplifie rapidement et devient grondement. Les motards déferlent en direction du Schlage, provenant pour la plupart de la région bruxelloise ou de Rixensart/Genval. Première halte auprès du " Cala " : les motards s'entraînent pendant un quart d'heure à franchir le ruisseau dont ils esquintent les berges, transformant les abords en un vaste cloaque ! Et puis ils repartent dans des hurlements de moteurs poussés à fond de régime, " jouant " à se dépasser mutuellement, remontant : 1°) soit le chemin d'Alfère et traversant les campagnes par la chapelle St-Donat, le chemin de la Croix, puis nouvelle halte " entraînement " à l'ancienne sablière, passage au Calvaire, aboutissement à la rue du Point du Jour, puis place Communale; 2°) soit la rue Bruyère d'Elvigne, puis le sentier reliant le Blanchamp au Point du Jour,

pour arriver devant l'église.

De l'église, les motards continuent leurs pétarades par la rue du Grand Arbre, la rue du Château, la seconde partie de la rue du Grand Arbre, la "chapelle de pierre" en direction de Villers-la-Ville.

D'autres encore, en débouchant dans le bas de la rue Bruyère d'Elvigne, empruntent le "chemin noir", puis continuent par l'avenue du Galet en direction de La Motte, passent par le vieux chemin de Wavre pour gagner eux aussi le Point du Jour; une autre variante consiste, étant à l'ancienne sablière, de continuer par la rue de la Croix, rue de la Forge, rue du Château, la "Taille à Quin", puis le bois de la Tassenière.

Il est temps que l'Autorité communale intervienne ...

Il est encore bon nombre d'itinéraires suivis par les motards et il serait fastidieux de les reprendre tous ici. On voit (et surtout, on entend) les motos partout et il n'est, semble-t-il, pas d'endroit qui échappe à leurs incursions. Mais quel que soit l'itinéraire emprunté, les motards ne respectent rien, ni les biens ni les personnes, monopolisant le passage dans les sentiers, entrant carrément dans les cultures ou les propriétés privées si tel est leur bon plaisir. Et ne croyez surtout pas que ces motards sont tous des gamins : il y a parmi eux des gens ayant atteint au moins la cinquantaine ...!

Ces passages ou "montées" ont lieu jusque vers midi. A partir de 14h30, c'est le temps des "repassages" ou descentes par les mêmes itinéraires en direction de Rixensart/Genval.

Et voilà, cette situation n'a déjà que trop duré. Il est grand temps que l'Autorité communale intervienne pour faire cesser au plus tôt ces abus, car elle en a les moyens :

1°) Bon nombre de ces motos ont un niveau sonore bien au-delà du seuil normal (82 ou 84 décibels, selon les cylindrées) et il semblerait donc que les pots d'échappement soient trafiqués.

2°) L'Arrêté Royal du 27/3/74, modifié par l'Arrêté Royal du 16/4/74, lui-même complété par l'Arrêté Ministériel du 25/4/74, défend à partir du 1er août 1974, "l'organisation des courses de vitesse et/ou d'obstacles, les essais et les entraînements, ainsi que l'usage récréatif des véhicules, qui n'ont pas lieu sur des circuits ou des terrains existants spécialement aménagés à cet effet et agréés par le ministre qui a l'Environnement dans ses attributions, et qui ont lieu à moins de mille mètres de la limite d'une agglomération ..."

Voilà les armes, à l'Autorité à savoir s'en servir. Verra-t-on enfin quelque chose bouger à Bousval dans la lutte contre le bruit !?

(article à suivre)

Noël-Hubert BALZAT

CONSEIL COMMUNAL

Une réunion du Conseil communal s'est tenue le 25 novembre à 20h30.

A l'ordre du jour : régularisation du budget pour 1974 :

Recettes :	11.854.826 F.
Dépenses :	11.820.800 F.
Boni :	34.026 F.

- A l'initiative des Autorités communales, des échantillons d'eau ont été prélevés aux différents réseaux approvisionnant Bousval ainsi qu'à plusieurs fontaines publiques. L'eau est potable partout, sauf au trop-plein de la source St-Barthélémy (rue de la Forge).

- Un membre fit remarquer à l'assemblée que les petits consommateurs d'eau sont lésés depuis l'application du nouveau système de tarification.

Le bourgmestre promet de revoir la situation en faveur de ces petits consommateurs.

- Le bourgmestre a annoncé que 1975 verrait l'application d'une taxe de 2.000 Frs (par ménage) sur les secondes résidences. Le moyen d'éviter cette nouvelle taxe est de se domicilier dans la commune pour le 31 décembre 1974 au plus tard.

- Télédistribution : la pose des câbles est en cours. Si tout se déroule comme prévu actuellement, le centre du village sera entièrement raccordé pour début 1975, et les autres quartiers pour fin 1975 au plus tard (à l'exception des nouveaux lotissements et de quelques isolés).

Séance levée à 21h30.

LES ORGANISATIONS BOUSVALIENNES

Suite à de nombreuses demandes et par souci d'information, nous publions ci-dessous la liste des organisations du village. Vous voudrez bien excuser les oublis ou les incorrections et prévenir la rédaction qui complètera ou rectifiera dans le prochain numéro. En cours d'année, chaque organisation pourra détailler ses activités dans " Le Bousvalien ".

- ADMINISTRATION COMMUNALE :

Bourgmestre : M.G. Gossiaux, avenue des Combattants 95, 1488 Bousval.
Tél. 067/77.24.79

Echevins : M. Verdonck, chemin de Wavre, La Motte.

M. Borremans, avenue des Combattants, Bousval.

Conseillers communaux : M. Marcel Douchamps, Le Sclage.

M. Robert Martin, avenue des Combattants, Bousval.

M. Jean Hans, av. des Habitations Modernes, Noirhat.

M. Georges Devillers, rue Haute, Bousval.

M. Alphonse Modave, chemin de Wavre 20, La Motte.

M. Jean Pettiaux, avenue des Combattants, Bousval.

Secrétaire communal : M. Ghislain.

Garde-champêtre : M.R. Mambour.

MAISON COMMUNALE : tél. 067/77.21.10.

- FABRIQUE D'EGLISE :

MM. Vanderlinden, Van Mansart, Van Roy, Hauchart, Guevart.

- COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE :

Mme Duchâteau, MM. Chauffoureaux, Fauconnier, Hardy, Soenen (président).

FEDERATION DES ANCIENS COMBATTANTS :

Président : M. A. Remy, avenue des Combattants 38, Bousval. Tél. 067/77.27.77.

- BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE :

Maison communale (porte du milieu - 1er étage)

Ouverture le vendredi soir, de 17 à 19h.

Renseignements : MM. Hauchart et Deltour, avenue des Combattants, Bousval.

- OEUVRE NATIONALE DE L'ENFANCE :

Infirmière responsable : Mme Van Wilder.
Informations : Mmes Pierre et Ghislain.

- CROIX ROUGE :

Collecte de sang trimestrielle.
Mme Pierre, 1, Place Communale, Bousval.

- LIGUE DES FAMILLES :

M. Vanderlin, avenue des Combattants 187, Noirhat.

- VIE FEMININE :

Mme Modave, chemin de Wavre 20, La Motte.
Mme Guevart, avenue des Combattants, Noirhat.

- CHAINE D'ENTR'AIDE :

Melle Voussure, Ferme de Bégipont, Noirhat. Tél. 010/61.32.34.

- PAROISSES DE BOUSVAL ET DE NOIRHAT :

M. le Doyen A. Baillien, 9, Place Communale, Bousval. Tél. 067/77.24.13.
M. l'Abbé Wittouck.

- CHORALE ST-BARTHELEMY :

M. Georges Léonard.

- FOYER DE LA MOTTE :

Melle Jeanne Dinot, Ferme de La Motte, 13, chemin de Wavre, La Motte.
Tél. 010/61.21.33.

- ECOLE COMMUNALE :

Chef d'école : M. Ghislain, rue de la Forge, Bousval. Tél. 067/ 77. 19.46.

- ECOLE STE-MARIE :

Chef d'école : Mme P. Lambert, rue Emmanuel Lutte, Genappe.
Tél. de l'école : 067/77.25.27.

- UNITE SCOUT :

Chef d'unité : Jean Lemal, 15B, rue Haute, Bousval. Tél. 067/77.24.94.
Chef de troupe : Pierre Noack, Moulin de La Motte.
Chef de meute : Paul Godart, rue du Château 96, Bousval. Tél. 010/61.38.17.

- EQUIPE SPELEO :

Renseignements : M. et Mme P. Olbrechts, 39, rue du Château, Bousval.
Tél. 067/77.19.13.

- COMITE DE LA PLAINE DE JEUX DE NOIRHAT :

MM. A. Chabart, E. Pase, A. Liénardy, L. Van Pamel, G. Botten, D. Pattou.

- VOLLEY-BALL :

Président : Paul Durieu, rue du Grand Arbre, Bousval.
Secrétaire : Julien Ghislain, rue de la Forge, Bousval.

- VELO-CLUB DE NOIRHAT :

Renseignements : M. A. Hendrickx, avenue des Combattants, Bousval.

- BALLE-PELOTE :

Président : A. Chabart

Secrétaire : J. Lebrun

Renseignements : F. Holemans, rue du Château 51, Bousval.

RIONS UN PEU ...

Robert Rocca, chansonnier à la dent dure, a publié un " Dictionnaire de nos Emm...dements ". Il y montre une force de frappe redoutable pour les hommes politiques de la Ve République française. Un autre sujet inspire à Robert Rocca de bien amusantes histoires : l'automobile. Voici quelques aventures et portraits que lui a inspirés " l'auto-stop ".

- LE TRAITRE : Tout de suite, il m'a été antipathique. Surtout quand il m'a dit : - Ah! Tiens, vous n'avez pas de radio ! - Plus loin, deux jeunes gens m'ont fait signe encore, j'ai pensé m'arrêter, mon passager n'a pas voulu : - Laissez choir ! Quand on n'a pas d'argent pour voyager, on reste chez soi !

- LE FIDELE DE LA NATIONALE 7 : Quand je me suis arrêté, il s'est écrié : - Je vous reconnais. Je vous ai déjà pris l'an dernier ! - Puis il fut déçu : - Vous avez encore la même vieille bagnole ! - Et quand j'ai démarré : - Vous conduisez toujours comme un cochon !

- L'ETUDIANT ETRANGER : Sur son gros sac à dos, il y avait écrit : " Je allé à Nice. Etudiant hollandais ". D'un geste, il me remercia beaucoup. Je n'ai jamais autant regretté de ne pas parler néerlandais. Nous avons roulé longtemps, silencieux, échangeant des regards amicaux. Jusqu'à la sortie de Pithiviers. Là, j'ai failli entrer dans un platane. J'ai redressé à temps, mais tout juste ! Très ému, mon étudiant hollandais s'écria : " Tu parles d'un c... ! " Il a empoigné son sac. Il s'est enfui sans me saluer. Quand même, pour un étranger, il parlait bien la langue !

- LA PLUS VEXEE : Elle n'était ni très jeune, ni très belle. Elle m'a dit : - Voilà trois heures que je fais signe pour rien. Vous, au moins, vous êtes gentil ! - Je lui ai répondu distraitement : - Je ne suis pas de ces mufles qui ne s'arrêtent que pour les jolies femmes ! - Elle m'a fait la tête pendant deux cents kilomètres ...

- LE DIFFICILE : A Saint-Tropez, il est monté dans ma voiture l'air dégoûté. Quand on a traversé Sainte-Maxime, il s'est caché sous la banquette, en disant : - Je suis connu par ici ! Je ne veux pas qu'on me voie dans une ordure pareille !

- LE FRAGILE : Après trois kilomètres, il est devenu tout pâle. Quand il s'est mis la main devant la bouche, j'ai voulu baisser le carreau ! Trop tard. Ah! mes pauvres coussins ... ! !! m'a gentiment rassuré : - C'est pas votre faute. Cela me fait le coup à chaque fois. Je ne supporte pas la voiture !